



REMEMBER!

Un journal a publié récemment un certain nombre de lettres inédites adressées par M. de Bismarck à sa femme au cours des événements de 1870-71.

LA JOURNÉE

La Chambre siège exceptionnellement, aujourd'hui mercredi, pour examiner diverses propositions sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

LES TRIBUNAUX

Dans un article sur 'la loi' nous signalions, il y a quelques jours, un arrêt de la Cour de cassation du 21 mai 1897, dans lequel la Cour jugea contrairement à un décret-loi, en s'appuyant sur un texte constitutionnel.

LE DROIT CONSTITUTIONNEL

Il y a longtemps que les astronomes anglais, ou plus exactement que des Anglais, usurpant le titre d'astronomes, ne nous aient annoncé quelque terrible catastrophe.

LES CONGRÉGATIONS DE SAVOIE

M. le président du tribunal, jugeant en référé, a rendu hier, sur la plainte de M. Fernex de Montex, l'arrêt suivant :

LE CARDINAL MOCCINI

L'Etat de S. Em. le cardinal Moccini inspire les vives inquiétudes, d'autant plus que le récent malade refuse de se remettre.

ATTITUDE INCORRECTE DES INSTITUTEURS

On nous écrit de différents côtés que des instituteurs publics, avec l'approbation et l'encouragement de leurs inspecteurs primaires, sollicitent, voire même à domicile, des signatures au bas de la pétition des apaches de Belleville et d'Aubervilliers pour la séparation des Eglises et de l'Etat.

LE LIEUTENANT PORTIER

On nous écrit que M. le capitaine-rapporteur Janin et le greffier Lotz, du Parquet militaire de Nantes, sont partis pour le hoch-sur-Yon, où ils vont procéder sur place à une enquête sur les faits reprochés au lieutenant Portier, du 89 de ligne, qui, après, on s'en souvient, se constitua par compagnie aux Sabines d'Ornon lors des incidents relatifs aux Congrégations.

LE LIEUTENANT PORTIER

On nous écrit que M. le capitaine-rapporteur Janin et le greffier Lotz, du Parquet militaire de Nantes, sont partis pour le hoch-sur-Yon, où ils vont procéder sur place à une enquête sur les faits reprochés au lieutenant Portier, du 89 de ligne, qui, après, on s'en souvient, se constitua par compagnie aux Sabines d'Ornon lors des incidents relatifs aux Congrégations.

LE LIEUTENANT PORTIER

On nous écrit que M. le capitaine-rapporteur Janin et le greffier Lotz, du Parquet militaire de Nantes, sont partis pour le hoch-sur-Yon, où ils vont procéder sur place à une enquête sur les faits reprochés au lieutenant Portier, du 89 de ligne, qui, après, on s'en souvient, se constitua par compagnie aux Sabines d'Ornon lors des incidents relatifs aux Congrégations.

LE LIEUTENANT PORTIER

On nous écrit que M. le capitaine-rapporteur Janin et le greffier Lotz, du Parquet militaire de Nantes, sont partis pour le hoch-sur-Yon, où ils vont procéder sur place à une enquête sur les faits reprochés au lieutenant Portier, du 89 de ligne, qui, après, on s'en souvient, se constitua par compagnie aux Sabines d'Ornon lors des incidents relatifs aux Congrégations.

INFORMATIONS DU SOIR

UNE SEUR ACQUITTÉE. Sennes, 27 mai. — De notre correspondant : Par un arrêt récemment motivé, la Cour, réformant le jugement du tribunal de Pontivy, a acquitté Sœur Marie-Léonide, directrice de l'école des Sœurs de Saint-Espoir à Gourin (Morbihan), poursuivie pour avoir refusé d'obéir à l'injonction faite par un commissaire de police d'avoir à se retirer au siège de sa Congrégation.

LE LIEUTENANT PORTIER

On nous écrit que M. le capitaine-rapporteur Janin et le greffier Lotz, du Parquet militaire de Nantes, sont partis pour le hoch-sur-Yon, où ils vont procéder sur place à une enquête sur les faits reprochés au lieutenant Portier, du 89 de ligne, qui, après, on s'en souvient, se constitua par compagnie aux Sabines d'Ornon lors des incidents relatifs aux Congrégations.

LE LIEUTENANT PORTIER

On nous écrit que M. le capitaine-rapporteur Janin et le greffier Lotz, du Parquet militaire de Nantes, sont partis pour le hoch-sur-Yon, où ils vont procéder sur place à une enquête sur les faits reprochés au lieutenant Portier, du 89 de ligne, qui, après, on s'en souvient, se constitua par compagnie aux Sabines d'Ornon lors des incidents relatifs aux Congrégations.

LE LIEUTENANT PORTIER

On nous écrit que M. le capitaine-rapporteur Janin et le greffier Lotz, du Parquet militaire de Nantes, sont partis pour le hoch-sur-Yon, où ils vont procéder sur place à une enquête sur les faits reprochés au lieutenant Portier, du 89 de ligne, qui, après, on s'en souvient, se constitua par compagnie aux Sabines d'Ornon lors des incidents relatifs aux Congrégations.

LE LIEUTENANT PORTIER

On nous écrit que M. le capitaine-rapporteur Janin et le greffier Lotz, du Parquet militaire de Nantes, sont partis pour le hoch-sur-Yon, où ils vont procéder sur place à une enquête sur les faits reprochés au lieutenant Portier, du 89 de ligne, qui, après, on s'en souvient, se constitua par compagnie aux Sabines d'Ornon lors des incidents relatifs aux Congrégations.

LE LIEUTENANT PORTIER

On nous écrit que M. le capitaine-rapporteur Janin et le greffier Lotz, du Parquet militaire de Nantes, sont partis pour le hoch-sur-Yon, où ils vont procéder sur place à une enquête sur les faits reprochés au lieutenant Portier, du 89 de ligne, qui, après, on s'en souvient, se constitua par compagnie aux Sabines d'Ornon lors des incidents relatifs aux Congrégations.